

CHARENTE

LE DÉPARTEMENT

PÔLE INFRASTRUCTURES & AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction développement durable du territoire

Service environnement agriculture et
aménagement durable

Secteur cohésion territoriale

Bureaux :

44 rue de l'Arsenal
16000 ANGOULÈME

Angoulême, le 10 juin 2023

Affaire suivie par Agnès DACHARY
Ligne directe : 05 16 09 60.37
Référence : S0048182

Monsieur Gérard LIOT

Maire

Commune d'Aussac-Vadalle

Mairie

61 rue de la République

16560 AUSSAC-VADALLE

Monsieur le Maire,

Par demande du 4 juillet 2023, vous sollicitez le concours financier du Département en vue de la création d'une maison des seniors dans le bourg.

Je vous informe que votre dossier est en cours d'instruction par mes services.

Je vous informerai alors de la suite qui aura pu être réservée à votre dossier.

Vous pouvez d'ores et déjà lancer votre opération sachant que cette possibilité n'engage en rien le Département dans son financement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Président et par délégation
Le Chef de service SEAAD



John BERGERON

Correspondance à adresser au

Conseil départemental - 31 boulevard Émile Roux - CS 60000 - 16917 ANGOULÈME Cedex 9
www.lacharente.fr

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation ou de suppression de vos données, sous réserve de justifier de votre identité en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Département à l'adresse ci-dessus.
Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (www.cnil.fr)